

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 04
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n°2017-159
**REVALORISATION
DE LA VALEUR NOMINALE
DES TITRES RESTAURANT**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 28 novembre 2017 et affichée le 28 novembre 2017.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : **07 DEC 2017**

LE MAIRE

Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 5 DECEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi cinq décembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer, conseillère municipale.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe (par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe), M. Faustin Galaor (par Mme Danila Bègue), M. Jean-Hubert M'Simbona (par Mme Brigitte Laurestant), Mme Karine Infante (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint),

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Cala M'Rhéhoury à 17h13.

Départ (s) en cours de séance : M. Olivier Hoarau Maire (17h37 – 17h52), Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe (18h04 – 18h10), M. Henry Hippolyte (19h35), Mme Cala M'Rhéhoury (19h45).

Absent (s): Mme Mikaëla Latra, M. Hary Auber, M. Patrice Payet.

.....
.....

Affaire n°2017-159

REVALORISATION DE LA VALEUR NOMINALE DES TITRES RESTAURANT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale et notamment les articles 70 et 71,

Vu la délibération n° 2001-245 du 29/11/2001 du Conseil municipal approuvant la mise en place du système de titres restaurant au bénéfice de l'ensemble du personnel communal et décision d'en confier la gestion du dispositif au Comité d'Œuvres Sociales (C.O.S.),

Vu la délibération n° 2006-108 du Conseil municipal en date du 3 août 2006 concernant la revalorisation des titres restaurant de 4,88€ à 5€,

Vu la délibération n° 2007-134 du Conseil municipal en date du 26 septembre 2007 concernant la revalorisation de la participation de la Commune de 50% à 60%,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » du 23 novembre 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 5 décembre 2017 relatif à la revalorisation de la valeur nominale des titres restaurant,

Après avoir délibéré et l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la revalorisation de la valeur faciale du titre restaurant à hauteur de 6 € à compter du 1^{er} janvier 2018,

Article 2 : d'approuver l'avenant n°3 à la convention du 29 janvier 2002 conclue entre le COS et la Ville,

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tout document relatif à cette affaire,

Article 4 : d'inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice 2018.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU